

Action n°
G1-3

Surveiller

Recommander

Informer

Coordonner

Animer un réseau d'acteurs du Léman

Impliquer davantage les parties prenantes locales (collectivités, institutions, associations).

CONTEXTE ET ENJEUX

Lors de ces dernières années, la CIPEL a été régulièrement sollicitée pour donner un avis, soutenir financièrement, voire coordonner des activités ou des thèmes pas forcément en rapport direct avec son "cœur de métier" (opérations de nettoyage, films, actions particulières, etc.).

En effet, le lien de la CIPEL avec la société civile peut s'avérer plus fédérateur à l'échelle de l'ensemble du lac que celui établi selon des contextes très variés avec chacune des parties prenantes. L'efficacité de certaines mesures ou de leur coordination avec les partenaires n'est pas à négliger.

Dans le prolongement, les plénières CIPEL devraient mieux bénéficier de la présence des acteurs locaux.

LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

1. Définir une liste d'acteurs locaux visés (collectivités, associations, instituts d'enseignement ou de recherche...)
2. Rencontrer ces acteurs et identifier leur contribution potentielle aux actions de la CIPEL.
3. Etablir au sein de la CIPEL une stratégie à leur égard (conventions, partenariats, soutiens, etc.)
4. Structurer cette stratégie notamment autour de journées d'échanges thématiques.